

N° 77157

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2020-2021

PROJET DE LOI

modifiant la loi modifiée du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques en vue de la mise en oeuvre du règlement (UE) 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif au renforcement de la sécurité des cartes d'identité des citoyens de l'Union et des documents de séjour délivrés aux citoyens de l'Union et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation

* * *

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES
AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT**

(6.7.2021)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour vous informer que la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications propose de corriger une erreur matérielle survenue à l'article 8 (renuméroté suite à l'amendement gouvernemental) du projet de loi sous rubrique.

L'article 8, actuellement libellé comme suit :

« **Art. 8.** L'article 1^{er}, point 2°, l'article 2, points 3°, 4° et 5°, et l'article 3, de la même loi, entrent en vigueur le 2 août 2021. »

devrait être rédigé de la façon suivante, étant donné que la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications a décidé de suivre l'avis du Conseil d'Etat relative à la reformulation des articles 1^{er} et 2 du projet de loi :

« **Art. 8.** L'article 1^{er}, ~~point 2°~~, l'article 2, points 2°, lettres b) et c), point 3°, ~~4° et 5°~~, et l'article 3, de la même loi, entrent en vigueur le 2 août 2021. »

La Chambre des Députés entend voter le projet de loi sous rubrique en date du 7 juillet 2021, avec la modification opérée à l'article 8 telle que décrite ci-avant.

*

J'envoie copie de la présente au Premier Ministre, Ministre d'Etat, à titre d'information, et au Ministre aux Relations avec le Parlement avec prière de transmettre la présente aux instances à consulter.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président de la Chambre des Députés,

Fernand ETGEN

